

Protégez-vous contre les risques biologiques !

Visionnez nos capsules
de prévention destinées
aux intervenants
en sécurité publique



Vous êtes intervenants en sécurité publique (policiers, pompiers, agents de services correctionnels, agents de la faune ou d'autres agents de la paix, etc.), il est possible dans le cadre de vos fonctions que vous soyez en contact avec du sang ou différents liquides corporels visiblement teintés de sang.



De courtes capsules vidéo ont été réalisées afin de préciser les risques d'infections et donner des exemples concrets de situations qui peuvent survenir dans votre quotidien.

Elles vous permettront :

- de cerner les différents contextes possibles de transmission d'agents infectieux ;
- d'appliquer les mesures de prévention en tout temps ;
- de connaître les premiers secours et les premiers soins à appliquer ;
- d'être au fait des démarches en cas d'exposition significative.



DC100-1788 (2017-02)



cnesst.gouv.qc.ca/risquesbiologiques